



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-03(01)

Automatisation concernant la documentation, les avis et les interdictions de changements

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-03(01) — Automatisation concernant la documentation, les avis et les interdictions de changements (-E-)

Énoncés :

Utiliser des [Affectation : mécanismes automatisés définis par l'organisation] pour :

- a. consigner les changements proposés au système
- b. aviser [Affectation : autorités d'approbation définies par l'organisation] des changements proposés au système et des demandes de changement approuvées
- c. souligner les changements proposés au système qui n'ont pas été approuvés ou qui ont été jugés défavorables avant [Affectation : délais définis par l'organisation]
- d. interdire tout changement au système jusqu'à l'obtention des approbations requises
- e. documenter tous les changements proposés au système
- f. aviser [Affectation : liste des employés et employés définie par l'organisation] des changements au système approuvés

Responsable : Aucun